

REFAIRE LES PARTIES COMMUNES D'UNE COPROPRIÉTÉ : PRIX ET CONSEILS

Refaire les parties communes d'une copropriété : prix et conseils
mer 05/06/2019 - 11:20

Source *Baticopro.com*

Afin d'améliorer le confort de vie des résidents, mais aussi d'entretenir l'état de l'immeuble, il peut être nécessaire de refaire les parties communes en copropriété. De tels travaux peuvent se révéler coûteux et l'ensemble des copropriétaires devront participer aux frais, raison pour laquelle nous vous informons sur les prix et vous donnons nos conseils sur le sujet.

La rénovation des parties communes en copropriété

Toute copropriété se compose de parties privatives et de parties communes. Si les premières sont à la charge de chaque copropriétaire de manière individuelle, les parties communes représentent une charge commune. Dans les **parties communes**, il est possible d'identifier :

- les zones de passages comme le hall d'entrée, les escaliers, les couloirs, etc. ;
- le gros oeuvre des bâtiments comme les murs porteurs, les fondations, la toiture, les terrasses, etc. ;
- les zones extérieures au bâtiment comme les jardins, les cours, les parcs et les voies d'accès ;
- les éléments d'équipement commun comme la [chaufferie](#), les canalisations, les portes automatiques, les pompes de relevage ;

- le ou les ascenseurs ;
- les locaux des services communs ;
- les coffres, gaines et têtes de cheminées ;
- l'antenne collective ;
- etc.

[Lire la suite sur Baticopro](#)

